

Communiqué de presse

Premier tronçon de la déviation de Vendôme : livraison en 2008 !

À l'occasion d'une réunion d'information sur l'état des travaux de la déviation de Vendôme vendredi 9 février à Villiers-sur-Loir, Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, présente l'avancement des tronçons 1 et 2 ainsi que les études paysagères menées par les étudiants de 4^e année de l'École nationale supérieure de la nature et du paysage.

Le tronçon 1 sera livré en 2008

Le tracé du tronçon 1 de la déviation de Vendôme part de la RD 957 rond-point de l'Oratoire jusqu'au lieu-dit des Plantes sur la RD 5 à Naveil. En 2007, 56 000 m³ de terrassements vont être effectués pour un montant de 2,2 M €.

35 000 m³ de terrassements ont été réalisés en 2006 et le montant déjà investi sur ce chantier s'élève à 1,4 M €. En effet, le diagnostic archéologique du tronçon 1 est réalisé, l'échangeur de l'Oratoire remis en état et le passage supérieur de Villechatain est construit. Ce passage permet aux agriculteurs et promeneurs de franchir la déviation.

En 2008, les chaussées et les derniers équipements seront terminés.

Le tronçon 2 reliera la RD 5 à la RD 917. Les diagnostics archéologiques et le début de la réalisation du viaduc sur le Loir sont prévus en 2007. Le coût des travaux pour cette année s'élève à 750 000 €.

Pour un traitement paysager de la déviation de qualité

Le conseil général de Loir-et-Cher souhaite que la déviation de Vendôme bénéficie d'un aménagement paysager de qualité. C'est pourquoi les services du Département et l'École nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP) ont signé une convention de partenariat à la fin de 2006. Dans le cadre d'ateliers pédagogiques, les élèves de l'école travaillent sur l'aménagement du chantier : intégration de la déviation dans le paysage, aménagement des ouvrages et végétalisation des accotements. De son côté, le conseil général utilisera ces travaux qui serviront de base pour la rédaction du cahier des charges du dossier de consultation des paysagistes. Un budget de 9 500 € est alloué à l'ENSNP pour faire face aux frais techniques générés par cette étude.

En mettant à la disposition des élèves des sites d'études réels, le Département concrétise sa volonté de participer à la formation des jeunes.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr